

PleinPage

Mars-Avril 2016 - N°42

www.marly.fr



INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

DOSSIER : HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

LES TEMPS FORTS

Dévoilement de la plaque





**Chères Marlysiennes,
Chers Marlysiens,**

**Ouverture du PIJ de Marly
AVEC ET POUR LES JEUNES !**

« Parce que la jeunesse d'une ville est sa richesse, l'équipe municipale que j'ai l'honneur de diriger a dès 2008 mis en place une véritable politique de la jeunesse.

À travers le service Jeunesse d'abord, qui accompagne les 11/25 ans de la commune et leur propose des activités culturelles et sportives toute l'année, des sorties et voyages - comme les séjours ski aux Grangettes, toujours très prisés -, des ateliers créatifs et autres activités à chaque période de vacances.

Au fil des années, ces actions se sont vues complétées par de nombreux dispositifs : la Bourse Initiatives Jeunes, qui aide financièrement les 12/25 ans dans la concrétisation de leurs projets collectifs ou individuels, valorisant ainsi leur esprit d'entreprendre ; la Bourse aux formations BAFA, un soutien financier de deux fois 40 € (formation de base et perfectionnement) aux Marlysiens désireux de passer ce diplôme ; les LALP (Lieux d'Accueil et de Loisirs de Proximité) ouverts aux 11/17 ans et le Club Ados, pour ne citer que quelques exemples.

Le Point Information Jeunesse qui vient d'être inauguré à Marly constitue désormais la pierre angulaire de cette politique volontariste en direction de la jeunesse. Il accompagnera les Marlysiens, âgés de 11 à 30 ans, dans toutes leurs démarches en matière de formation, d'emploi et de loisirs, et s'attachera à répondre de la manière la plus concrète possible à leurs attentes et leurs besoins dans ces différents domaines.

L'avenir de la Jeunesse est bien notre priorité ! »

Fabien THIÉMÉ,
Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole

Bien Cordialement

Édito

La rue des Dahlias fait peau neuve

Le vendredi 22 janvier, M. le Maire, Fabien Thiémé, entouré d'élus et de Mme Véronique DUPIRE, présidente du SIAV, a conduit la cérémonie organisée à l'occasion de la réception du chantier de requalification de la rue des Dahlias, l'allée des Aubépines et la rue des Camélias.

Un chantier d'importance puisque les travaux représentent un investissement de 1,2 millions euros ont consisté en des interventions successives d'Eau et Force (distribution d'eau) et du SIAV (assainissement) sur leurs réseaux respectifs, avant une remise en état des trottoirs, voiries et du stationnement par la Ville.

D'autres travaux sont prévus aux Florilys en 2016 rues des Lys, des Tulipes et des Violettes.



La rue des Dahlias, l'allée des Aubépines et la rue des Camélias rénovées

Inauguration de la Maison des Associations... du Point Information Jeunes

La nouvelle vie de la Maison des Associations

C'est un bel outil au service de la vie associative et citoyenne qui a été inauguré le 5 février dernier par M. le Maire, Fabien Thiémé, entouré des membres du Conseil municipal, des représentants de nombreux clubs et associations de Marly et des partenaires du projet.

La Maison des Associations, aménagée dans les anciens bureaux des ateliers de Marly Industrie, a donc été rendue à ses fonctions éponymes. Elle abritera en outre le Point Information Jeunesse (PIJ) et un Espace Numérique fonctionnant avec le PIJ.

Elle se développait précédemment sur

deux niveaux de 180 m² chacun et accueillait huit associations dont l'Amicale Laïque et ses nombreuses activités. Depuis, les combles ont été aménagés, permettant désormais aux locaux de se décliner sur trois niveaux.

Le bâtiment a en outre été mis aux normes énergétiques et d'accessibilité, dans

le cadre d'un éco-chantier d'insertion et de qualification professionnelle élaboré par la Ville de Marly, en partenariat avec la Maison de l'Emploi de Valenciennes Métropole.

À ce titre, trois associations d'insertion ont été sollicitées : Poinfor, Espoir et C2RI, chacune intervenant dans un ou plusieurs



Avant les traditionnels discours, le 1^{er} Magistrat, entouré de l'équipe municipale et des personnalités, coupe le ruban tricolore



La visite des différents locaux



Un Goûter des Aînés festif et animé



Ce mercredi 03 février 2016, la Municipalité de Marly a convié l'ensemble des aînés de la commune à partager un après-midi de détente dans une salle des fêtes décorée pour l'occasion par le personnel et bénévoles du CCAS.

Les anciens ont été accueillis par M. le Maire, Fabien Thiémé et une partie des membres du conseil municipal. Il a, comme à son habitude, partagé avec grand plaisir ce moment privilégié de rencontre annuelle, un échange chaleureux qu'il affectionne tout particulièrement.

Dans son allocution de bienvenue, il n'a pas oublié les personnes qui nous ont quittés ainsi que les personnes hospitalisées en l'occurrence notre 1^{ère} Adjointe, Marie-Thérèse Hourez-Ledrole. Il a rap-



Les amoureux du Madison s'en sont donné à cœur joie !

pelé combien la ville prend soin du bien-être de ses aînés et qu'elle continuera à poursuivre ses efforts dans ce sens.

Les doyens cette année ont été choyés. Suzanne et Stanislas, respectivement 106 et 94 ans, ont reçu de jolis bouquets de fleurs.

Place ensuite aux festivités avec Nadège et ses musiciens, pour l'animation musicale. Côté restauration : de bonnes tartes, diverses boissons et du café ont été offerts aux 250 anciens présents.

Tous ne souhaitent que de pouvoir se retrouver encore de nombreuses années et en bonne santé ! À l'année prochaine !

Venez visiter le Musée de la Mémoire

Inauguré le 25 novembre 2011 par Fabien Thiémé - Maire de Marly, le Musée de la Mémoire accueille l'ensemble des associations patriotiques. Ce lieu est animé par l'Association ACPG/CATM/TOE de Marly présidé par Louis Zajac.

Son action d'information sert à promouvoir auprès de la population mais surtout auprès de la jeunesse, la connaissance des différents conflits et des événements douloureux qui ont bouleversé le 20^{ème} siècle.

L'ensemble du matériel exposé a servi à la guerre, ou a été apporté par des soldats ou des prisonniers de guerre ou encore provient de dons de particuliers qui souhaitent que ces objets servent à la transmission de la mémoire auprès des jeunes générations.

*Des visites ont lieu sur rendez-vous auprès d'un membre du Comité.
Tél. : 03 27 45 18 97 ou 03 27 30 01 29*



207 avenue Henri Barbusse

se et de l'Espace Numérique

La Maison des Associations illuminée



corps de métiers.

Etudes comprises, ce sont plus de 974 600€ qui ont été investis dans ce chantier d'envergure, qui a bénéficié de 42 % de financements extérieurs, 58 % du montant total revenant à la Ville.

Le résultat est à la hauteur de l'investissement et au soir de l'inauguration, chacun s'émerveillait de la qualité d'une réalisation qui profitera donc aux associations hébergées mais aussi à d'autres clubs et associations grâce, notamment, à la salle de réunion qui pourra être mise à leur disposition, sur demande.



Les bureaux du PIJ

L'équipement s'adresse également à la jeunesse marlysiennne, au travers du PIJ, le Point Information Jeunesse nouvellement créé à Marly.

Le PIJ est un pôle ressources en termes d'accueil d'information et d'animation. Il aura pour missions l'information et l'orientation des jeunes en matière de formation, d'emploi et de loisirs, dans un souci de les accompagner vers toujours plus d'autonomie et de responsabilité ; d'aider à leur engagement social et citoyen ; de lutter contre l'exclusion, etc.

Contacts : 03 27 28 12 26 - pj@marly.fr

Ouverture prochaine du Foyer pour Autistes

Le Groupe SOS Solidarités, association à but non lucratif membre du Groupe SOS, ouvre prochainement à Marly un établissement pour personnes adultes en situation de handicap.

Cet établissement est constitué d'un foyer d'accueil médicalisé qui accueillera des résidents autistes et d'un foyer d'accueil pour des personnes vieillissantes (plus de 45 ans) ayant un handicap mental ou psychique. Ce nouveau bâtiment comportera 60 chambres individuelles adaptées. Le Groupe SOS y proposera un accueil permanent et des accueils adaptés (en journée ou sur des périodes de quelques semaines). 50 salariés y seront embauchés afin d'accompagner les résidents dans leur vie quotidienne et dans leurs soins. Nous vous tiendrons informés de la date exacte de l'ouverture qui est liée à une autorisation des financeurs publics

(Conseil Départemental et Agence régionale de Santé).

Accessibilité : de la loi « Handicap » aux applications concrètes dans les villes

La loi « Handicap » du 11 février 2005 prévoyait dans son volet sur l'accessibilité la mise aux normes de tous les établissements recevant du public (ERP) pour le 1^{er} janvier 2015.



Mais face au retard accumulé et au constat que cette échéance devenait irréaliste pour de nombreux acteurs publics et privés, le Premier Ministre a annoncé en septembre 2013 la mise en place des Agendas d'Accessibilité Programmée (AdAP).

L'AdAP est un document de programmation financière des travaux d'accessibilité, permettant de s'engager sur un calendrier précis.

L'AdAP de la Ville de Marly a été élaboré par la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, regroupant des élus et des techniciens, des représentants de personnes handicapées ; et validé le 2 juin 2015.

Après dépôt à la DDTM du Nord (Direction départementale des territoires et de la mer), l'AdAP de Marly a été présenté au Conseil municipal du 15 décembre dernier, où le travail réalisé sur le document a été unanimement salué.

Devant l'ampleur du patrimoine à mettre en conformité, la durée de l'AdAP a été fixée à cinq ans (2016-2020), les budgets s'étalant quant à eux sur six ans (2015-2020).

Avant l'AdAP, un plan de mise en accessibilité pour Marly

Dès 2012, la Ville de Marly avait confié à un cabinet conseil le diagnostic de ses équipements, afin de procéder à la mise en accessibilité de ses ERP pour toute personne porteuse d'un handicap, qu'il soit moteur, auditif, visuel ou psychique (*lire également ci-contre : la définition du handicap selon la loi de 2005*).

L'objectif étant de permettre à toute personne d'accéder à l'ensemble des services proposés par l'établissement, d'identifier les chemins d'accès et de sortie, d'entrer en contact avec du personnel formé et accueillant, de ne pas être gêné dans son audition ou sa vision et de pouvoir utiliser les sanitaires.

Face aux différentes non-conformités constatées, la Municipalité a donc décidé de se mettre progressivement aux normes et de procéder aux travaux suivants :

- création de places de stationnement réservé avec signalétique, marquage et éclairage aux abords de ses bâtiments ;
- création de rampes d'accès avec garde-corps et pente réglementaire ;
- suppression des ressauts de plus de 2 cm ;
- installation d'interphones avec vidéo ;
- remplacement de portes pour garantir un passage réglementaire ;
- création de sanitaires adaptés ou aménagement des sanitaires existants, entre autres réalisations.

Ces travaux de mise en conformité ont été intégrés aux chantiers de rénovation ou de construction des différents bâtiments communaux, à l'image des salles des sports du Caillou (Floralies) et Aragon (la Briquette), de la maison de quartier de la Briquette, de la maison des associations (rue des Ateliers) et, bien sûr, de l'Hôtel de Ville et de la salle des mariages, avec notamment la création d'un parvis avec rampe d'accès intégrée et installation d'une sonnette à l'entrée de la mairie.



Le perron de la Mairie aménagé



Serge Lekadir

Conseiller délégué à la Sécurité et Tranquillité publique - Accessibilité - Relations avec les associations patriotiques

La loi du 11 février 2005 imposait aux communes la mise en conformité des ERP pour l'accessibilité des personnes en situation d'handicap pour 2015.

Devant la complexité et le coût que cela représentait pour les collectivités une ordonnance du 26 septembre 2014 permettait de déposer « un agenda d'accessibilité programmée » pour étaler les travaux sur 5 ans (2015-2020)

C'est dans ce sens que la commission « accessibilité » composée des différents partenaires (élus, associations, Service Technique...) se sont réunis afin d'établir un calendrier de mise en conformité de nos

différentes structures.

La priorité des différents travaux pour un coût estimé à 1 052 339 € a été établie dans le respect des attentes des membres de la commission.

Pour notre commune, il était de notre devoir d'améliorer et de faciliter l'accès aux bâtiments publics pour que ces personnes en situation d'handicap puissent avoir toute la place et le respect qu'elles sont en droit d'attendre.

Le respect de l'humain et savoir vivre ensemble malgré nos différences dans cette société en perpétuelle effervescence, tel est le souhait de votre municipalité.

Accessibilité : loi « Handicap » mettons la en place pour que chacun trouve sa place



La définition du handicap selon la loi de 2005

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite loi « Handicap », donne cette définition du handicap : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Dès cette année, l'AdAP entre en action

Dix sites prioritaires ont été identifiés au titre de l'AdAP, qui mobiliseront 422.000€ TTC des financements programmés et verront la création de rampes d'accès (comme ici à l'Hostellerie des Pétunias, la résidence pour personnes âgées du quartier des Floraliés), le remplacement des portes, l'aménagement des sanitaires, etc.

Parmi eux, plusieurs écoles, l'école municipale de musique, les salles des sports Schumann et Raymond Dumont.

Le groupe scolaire Hurez Saint-Nicolas abritera en outre un ascenseur. « Le choix de ce site pour l'implantation d'un ascenseur est justifié par le fait que toutes les salles de classe se trouvent à l'étage, ce qui en fait un établissement prioritaire pour accueillir ce genre d'équipement. Par ailleurs, le bâtiment et la cour se prêtent à l'installation d'un ascenseur », explique M. Bernard Évrard, adjoint aux Travaux.

D'autres établissements (écoles, équipements publics ou de service, salles des sports, etc.) ont été identifiés, dont le financement des travaux s'échelonne entre 2017 et 2020, pour un montant total des réalisations de plus d'un million d'euros.



MM. Évrard, Busier et Caillard devant la future implantation de l'ascenseur

L'accessibilité dans la rue

La Ville de Marly a en outre intégré l'accessibilité à tous ses chantiers de rénovation de voiries. Dès que cela est possible, des passages piétons pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sont ainsi créés, avec abaissement du trottoir et pose de bandes podotactiles dites « bandes d'éveil de vigilance ».

Ces travaux concernent également la création de quais bus, comme lors du vaste chantier de requalification de l'avenue de la Paix (2013-2015) ; avenue Barbusse, dont l'aménagement reste à terminer ou bien encore rue Jean Jaurès et route de Préseau, actuellement (photo ci-contre).



Emilienne ou l'autonomie au travail

Emilienne Marginet travaille pour la Ville depuis 1978. Précédemment ATSEM - agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles -, elle est depuis 2000 agent administratif auprès des services techniques, affectée à l'accueil.



Emilienne à son poste de travail au secrétariat des services techniques municipaux

«Lorsque j'ai été reconnue travailleur handicapé, j'ai bénéficié d'un aménagement de mon poste de travail», explique Emilienne. Le bureau et les armoires ont été rabaissés et les locaux ont été aménagés de manière à lui faciliter la circulation en fauteuil.

À l'extérieur, une place de stationnement a été créée et une rampe d'accès a été installée. «Cela me garantit une parfaite autonomie au travail». Prochain aménagement : les sanitaires. «Depuis quelque temps, il m'est plus difficile d'accéder aux sanitaires classiques ; il a donc été convenu de m'en aménager un dans les semaines à venir.» Avec toi-

lètes rehaussés, porte élargie et davantage de place pour manœuvrer son fauteuil, moyennant l'abattage d'une cloison.

À l'échelle de la commune, Emilienne reconnaît et apprécie les efforts consentis en matière d'accessibilité. «Je peux circuler aisément avec mon fauteuil électrique. Sauf, bien sûr, lorsque les voitures stationnent sur les passages piétons. L'autre jour, j'ai dû faire un détour pour emprunter l'autre passage, car une voiture était garée sur mon chemin.»

En effet, tous les aménagements du monde ne remplaceront jamais le civisme et le respect d'autrui !

« Les Monologues du vagin » par la Cie Pascale Meurisse : une interprétation coup de poing ponctuée de moments d'émotions

Le samedi 30 janvier, plus de 200 spectateurs sont venus apprécier la célébrissime œuvre écrite par Eve Ensler, créée à New York en 1996. La pièce de théâtre « Les Monologues du vagin », de la compagnie Pascale Meurisse et mise en scène par Eugénie Le Maguer a remporté le succès escompté.

Certes, « Les Monologues du vagin » n'est pas une pièce à hurler de rire. Elle interpelle, fait réfléchir, fait prendre conscience et décrit avec justesse les travers de la société. Et non, la petite fille, l'adolescente, la jeune femme, la femme adulte... n'est

pas un vulgaire objet de tentation et de désir sexuel. Oui, la femme a droit au respect, à vivre sa vie, elle a le droit de choisir, elle n'est pas là pour subir. Et si la pièce a connu un tel succès ce n'est pas un hasard, c'est qu'elle aborde avec force et délicatesse toutes les facettes de la sexualité féminine.

Rien n'est épargné au public - féminin surtout mais pas seulement - qui tout au long de la soirée en redemandait. C'est certain, le talent des comédiens a fait passer le message.

Un public visiblement conquis...



En « avant première » le Maire, Fabien Thiémé, accompagné de Laurence Morel, Adjointe à la Politique Culturelle, a remercié Pascale Meurisse et sa troupe. Un beau spectacle à voir et revoir, sans aucune modération. Chapeau les artistes !



Les cafés littéraires riment avec foisonnement culturel

Le samedi 23 janvier, l'association ACCÈS - Association Culturelle Conviviale d'Écoute et de Solidarité - a organisé, en partenariat avec la bibliothèque de l'Amicale Laïque, un café littéraire. C'est au Restaurant « Les Forges », en présence de Fabien Thiémé, Maire, Ritas Cannas, Adjointe et Yves Floquet, Conseiller délégué, que les férus de lecture ont apprécié ce 1^{er} rendez-vous de l'année, qui déjà en appelle d'autres.

Lancés il y a 2 ans par Christian Chatelain, président d'ACCÈS, et son épouse Lucie, organisatrice et animatrice, les cafés littéraires ont acquis la reconnaissance du

public et de la profession.

C'est confortablement installés qu'une quarantaine de lecteurs ont eu l'occasion de s'entretenir au téléphone avec l'écrivain Gilles Legardinier qui vient de publier « Quelqu'un pour qui trembler ».

Puis ce fut au tour de Françoise Tourneur, de présenter son roman « Au Bras de Fer ». L'écrivain, a présenté son livre en expliquant dans les grandes lignes l'histoire du livre. Ce temps d'échange littéraire s'est terminé par une séance de dédicaces, évidemment très appréciée des lecteurs.



Le président d'ACCÈS, Christian Chatelain entouré de son épouse Lucie et de M. le Maire, Fabien Thiémé



Les membres d'ACCÈS, de la bibliothèque de l'Amicale Laïque, du restaurateur avec l'auteure invitée Françoise Tourneur

Prochain rendez-vous le samedi 12 mars 2016 pour le Printemps des Poètes.
D'ici là, bonnes lectures !

« Un joli regard photographique »

Exposition photos de Sarah Godart

dans le cadre de la
Journée Internationale de la Femme



Du 08 au 15 mars 2016
Hall de la Mairie et Salon d'Honneur
Exposition visible
aux heures d'ouverture de la Mairie

Bienvenue...

BOURLET Enzo 02 août
 AFANG Clélia Elyne 02 août
 DELCOURT Lana Typhanie Emma 04 août
 DELCOURT Léa Audrey Rosy 04 août
 CHELH Asma Najia 05 août
 SADALLAH Abderrahim 06 août
 DELSARTE Lyana Léna Cindy Elodie 06 août
 ADEKNIAD Anas 06 août
 LEGRAIN Raphaël Antoine 08 août
 AUDEVAL Emilie 09 août
 AUDEVAL Eléna 09 août
 LEBRUN Maël Kévin Jérôme 12 août
 SEDE Louane Lysiane Jacqueline 14 août
 DETOURNAY Louis Jacky André 22 août
 BLAS Lily-Rose 25 août
 BLANCHET Juliann Freddy Samuel 25 août
 CHATELAIN Tom Antoine 28 août
 BIGOTTE Augustin Alexandre Pierre 31 août
 MATER Maélynn Yasmine Peissy 04 septembre
 DUREZ STEVENS Margot Martine Nicole 10 septembre
 DELHAYE Fares Yanis 11 septembre
 LEGRAIN Elyo Nounke 12 septembre
 HALIPRÉ Shaynna Olivia Angélique 16 septembre
 GOSSÉLIN Charlie Carmela Chantal 16 septembre
 TAHRI Lina 20 septembre
 VASSEUR KALKSTEEN Colette Marie-Louise 21 septembre
 NAMUR FOURNIER Lohan 25 septembre
 BEKRAR Youssouf Taoueb 26 septembre
 DESCAMPS Sihem Safia 5 octobre
 OUALI Maryam 09 octobre
 HAMITOUCHE Ella Linn Fatiha 13 octobre
 DIB Ghizlane 14 octobre
 LEROY Sascha Simon 14 octobre
 RIGUEL Manon 19 octobre
 HUSSON Louna Dolorès Claudine 19 octobre
 RACELMA Elliott Ahmed 22 octobre
 SAÏDI Gabrielle 25 octobre
 BENAHEM Adem Zohir 25 octobre
 DIABY Coulibaly Halima 26 octobre
 CODRON PARTELI Nohlan 27 octobre
 MESSENGER Léo Jules 28 octobre
 LEDRÔLE Jade 30 octobre
 BLANCHARD Alya Alaina Crystal 05 novembre
 FLAMENT Emma Maélys 06 novembre
 BAUDESSON Nathan Yves Gérard 10 novembre
 DOURNEL Lana Michèle Christine 11 novembre
 MOREAU Aëlis Lysiane Martine 13 novembre
 DELBAERE Alix Sibylle 20 novembre
 GOSSÉT Jade Jeanne Céline Marie-Françoise 22 novembre

RAMALINGAM Taksha 23 novembre
 LAUWERS Aimie 25 novembre
 MAGNIER Elise Geneviève Laurence 27 novembre
 GRILO Eva 01 décembre
 KRINCKET Zoé Marion Dominique Angèle Laura 04 décembre
 HOGIE Lilou Chanel Justine 16 décembre
 LEMAITRE Zoélie Agnès Denise 16 décembre
 LEROY Isaac Nicola 17 décembre
 MOUFTIEZ Sarah 17 décembre
 LAURENT Jade Marie-José Annie 19 décembre
 LOCOGE Laël 22 décembre
 AMOURI Imran Mohamed 23 décembre
 BETHUNE Katalaya Liliane Lydia 27 décembre
 DABBABI Younes 27 décembre
 PALERMO Nilio 29 décembre
 DUFIEF Clara Geneviève Micheline 31 décembre
 HOUREZ Maël 02 janvier
 METRAU Adam 05 janvier
 PIERRE LOUIS Maélys 07 janvier
 HAMADACHE Yanis 12 janvier
 BERNHARD Enzo 13 janvier
 PICCHIAIRINI Enzo 13 janvier

Félicitation...

MOYSON André Pierre et CHIARELLI Aurélie Joséphine 01 août
 MESSAOUDI Nassim et KECHAD Malika 01 août
 BOURLET William Renaud et CHATELAIN Estelle 29 août
 MARQUEGNIES Sylvain Bruno Pierre et DE BRUYNE Emeline Jacqueline Marianne 05 septembre
 MELKI Mohamed Alain et MILLIEN Vanessa 19 septembre
 MOUEDDEN Fouad et IBRAL Fouzia 10 octobre

Au revoir...

GUIDEZ Paulette épouse de Paul Léon Antoine DESRUELLE 93 ans
 BOUDIN Marie-Thérèse Marcelle Adrienne veuve de CHIARELLI René Georges 86 ans
 DUBOIS Marguerite Marie Elvire veuve de BERNIER Jean Alfred 90 ans
 LARCIN Victorin Louis époux de Raymonde Virginie BILLOIR 86 ans
 LENNE Odette Charlotte Maria épouse de DELABRE Georges Joseph 91 ans
 FONTAINE Alfréda Germaine veuve de DESCAMPS Adolphe 87 ans
 DRIOUCHE Fatma veuve de Mohamed SIDI-MOUSSA 83 ans
 URBANIAK Nadine Lucie Maria veuve de André Pierre MERIAU 67 ans
 TAILLADE Fabrice célibataire 49 ans

KOREN Caroline veuve de DUBROMEL Emile François Joseph 89 ans
 BIGAYON Marie-France épouse de Valéry Maurice Louis Alfred VENDEVILLE 66 ans
 DELHAYE Emile veuf de Yvonne Antoinette MASCLEF 87 ans
 FILLETTE Jean-Marc divorcé de DELCROIX Brigitte Ghislaine Jeanne Léona 59 ans
 BERNARD Simone célibataire 83 ans
 JARDIN André Bernard époux de MARGINET Jacqueline Madeleine 67 ans
 DENYS Sylvie Fabienne divorcée de Olivier Michel MANARD 46 ans
 BARBIER Georgette Céline Eliane veuve de BERTAUX Maurice Marcel 94 ans
 DESGARDIN Pierre Simon veuf de Jeannine WAGRET 84 ans
 LANDUYT Raymond Adelin Léon époux de Suzanne Louise RUFFIN 92 ans
 MOCZ Joseph veuf de SMERZCHALA Janina 86 ans
 SPLINGART Gilbert divorcé de OBRINGER Danielle Catherine 58 ans
 DONNEZ Nelly veuve de CAMBERBEC Jules 92 ans
 GRAULS Anne Marie Jeanne Renée veuve de DELAMAIDE Jean Marie André Robert 93 ans
 LÉTOCART Rolande Christiane épouse de Jean David Gaston DEHOUCQ 72 ans
 MAILLARD Germaine Victorine Georgette veuve de COPIN Emile Isidore 83 ans
 TIETARD Stéphanie veuve de Maximilien DESZCZ 93 ans
 BUONOMANO Louise Angèle veuve de ROSCIGLIONE Giovanni 93 ans
 CALLEWAERT Germaine Sidonie Cornil épouse de SOUPEZ Gilbert Ernest Edmond 84 ans
 BOUARFA Fatma veuve de Mohammed BOUARFA 79 ans
 DELCOURT Pierre Marie Joseph époux de VASSEUR Valentine Marguerite Marie Joseph 79 ans
 DUYCK Robert Jacques Pierre veuf de Chantal Marie Suzanne WISSEAU 90 ans
 FABISIAK Michel époux de Renée GUILMOT 53 ans
 BENIN Pierre Alain divorcé de Dominique Sylvie DIVERCHY 61 ans
 BASUYAU RAYMONDE Marie-Thérèse épouse de DUVAL Roland Jules Louis 88 ans
 CROISIEZ Renée Ernestine veuve de Firmin Georges Alfred SWARTFAGHER 96 ans
 DEHECO Josiane Thérèse Marguerite veuve de Michel Désiré DECAUDIN 82 ans
 LANIAU Colette Nadège divorcée de Patrick Albert Victor PONCET 58 ans
 CRAPEZ Alban Gérard divorcé de Valérie Joëlle DIEHL 50 ans

Groupe de la Majorité Municipale

La COP21 a permis une lueur d'espoir, une utopie

Les événements tragiques de la fin d'année, le choc des élections régionales nous rappellent à nos responsabilités d'élus locaux.

Comment continuer à faire de Marly une ville durable ? Comment envisager la ville de demain ? Il nous faut la penser, la construire et la gérer autrement, la concevoir à l'échelle des quartiers (le comité de concertation à la Briquette permet de rendre les habitants acteurs de leur ville). Il faut améliorer les transports collectifs tout en préservant la biodiversité urbaine, rendre la ville plus humaine, plus solidaire, afin que la notion de « vivre ensemble » ait un réel sens.

Nous nous y attacherons tout au long de ce mandat et lors de cette semaine autour des questions de l'environnement et du développement durable, avec une journée de tables rondes impliquant élus locaux, personnalités de la vie associative et économique.

Ce temps fort permettra de fixer les grandes lignes des actions à mener afin de faire de Marly une ville écologique exemplaire, inventive, singulière, ambitieuse et exigeante pour l'avenir de nos générations futures.

Christian HANQUET Conseiller délégué à l'Environnement et au Développement Durable

Groupe Socialiste

Ensemble, transformons notre commune

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, prévoit d'associer les habitants à l'élaboration des contrats de ville, à la rénovation de leur cadre de vie.

La mise en place du conseil citoyen qui est une des grandes nouveautés de cette loi, mérite d'être soulignée. Les élus socialistes au sein de la majorité municipale ont à cœur de favoriser et de développer des lieux d'expression et des outils de concertation avec les habitants.

L'ouverture de la Maison de quartier sur la Briquette, la Maison des Associations, du Point Info Jeunesse et du numérique en sont des exemples probants. Le Conseil citoyen sera installé sur la Briquette prochainement.

Ceux et celles aujourd'hui qui acceptent d'y participer seront ceux de demain qui deviendront acteurs de la transformation du quartier dans le cadre du NPNRU.

Enfin, un petit mot sur le projet de rénovation urbaine de la Briquette, compte tenu de l'enjeu majeur qu'il constitue.

Afin d'être prêts le plus tôt possible, La ville de Marly engage depuis plusieurs mois avec l'ensemble des partenaires institutionnels et demain, un dialogue constructif pour définir un projet urbain de qualité respectueux de l'environnement. Le Conseil citoyen sera partie intégrante de ce projet.

Au-delà de la transformation du quartier, c'est l'image de la Ville de Marly qui changera demain.

Rita CANNAS Adjointe à la Cohésion Sociale, CLSPD, Recherche de financements auprès des institutions et organismes agréés

Groupe de l'Opposition

La mort programmée des Communes et des Départements

Alors que débutent les débats d'orientation budgétaire, des nuages de plus en plus sombres s'amoncellent dans le ciel déjà bien obscurci des collectivités territoriales.

L'État réduit drastiquement ses dotations aux Départements et aux Communes. Cela complique fortement l'élaboration des budgets car ces collectivités doivent voter des budgets à l'équilibre, c'est-à-dire sans créer de déficit contrairement à l'État qui lui, s'accorde ce privilège mortifère.

Notre État-providence est à bout de souffle et plutôt que de se réformer en libérant son économie, il préfère renvoyer sur les collectivités l'impossible choix entre suppression de services à la population ou augmentation d'impôts qui provoqueront la légitime colère de contribuables déjà pressurés de toutes parts.

Toujours rétif à la réforme, notre gouvernement souhaiterait simplifier le millefeuille administratif mais il n'a pas le courage de le proposer à un Parlement de moins en moins docile. De ce fait, il préfère l'asphyxie financière qui imposera aux Communes de se regrouper et qui tuera les Départements faute de pouvoir payer le RSA.

Les élus locaux alertent sans cesse les gouvernants qui restent plus préoccupés de leurs sondages que de la situation critique de notre pays. Si notre message n'est pas entendu, ce sont les citoyens français qui l'enverront en 2017 et cela ne se fera pas sans balayer totalement toute cette partie de la classe politique incapable de se remettre en question par elle-même.

Jean-Noël VERFAILLIE

Fête familiale du Relais Saint Jacques : c'était le bon plan du dimanche

Chaque année, les bénévoles du Relais Saint Jacques, proposent aux paroissiens une fête familiale.

Et ce dimanche 07 février 2016, l'ambiance conviviale, la joie et la bonne humeur étaient, une fois de plus au rendez-vous.



Une partie des convives applaudissant les heureux gagnants de la tombola

Le Relais Saint Jacques, de la Paroisse Saint-Eloi de la Rhônelle peut souffler, comme tous les ans, c'est une réussite en terme de participation. En cuisine, ou à l'entrée pour pointer les arrivants, dans la salle pour prendre les commandes ou proposer des grilles de tombola... Chaque bénévole a une mission bien précise et ça marche.

Comme tous les ans, Fabien Thiémé, entouré de nombreux élus, est présent. « Je viens saluer tous ces bénévoles qui se dépensent sans compter, j'en profite également pour m'entretenir avec M. l'Abbé Estienne » note le Maire.

Passé cet intermède, il restait dès lors, à la sémillante Sandy, d'animer en chansons sur des airs de variétés françaises et étrangères l'après midi. Cerise sur le gâteau, c'est également au son de la musique country, que les clubs de Valenciennes et Marly, ont proposé une initiation.

Félicitations à tous ces bénévoles qui ont su le temps d'un après-midi faire oublier les soucis du quotidien !

GO FIGHT 2 a fait le Show

Le 30 janvier 2016, Marly accueillait le Go Fight 2, le gala de boxe thaï organisé par le Muay Thaï Marly d'Anthony Xerra. L'événement a tenu toutes ses promesses, avec une salle Dumont archi-comble, une ambiance de folie dans les gradins d'un bout à l'autre de la soirée.

Mention spéciale à la Team Xerra, dont ce fut incontestablement la soirée : cinq combats, cinq victoires pour Saïd Moufek (Cadets - 57 kg) ; Biago Di Pietrantonio (Classe C - 70 kg) ; Marine Pighi (Classe B féminines - 54 kg) ; Medhi Cheloum (Classe B - 54 kg) et Aurélien Houdart, qui en remportant le combat de 8^{ème} de finale du championnat AFMT Muay Thaï Classe B - 67

kg face à un adversaire beaucoup plus expérimenté, s'offre avec la manière une place en quart de finale.

C'est donc un entraîneur et organisateur heureux que M. le Maire, Fabien Thiémé, entouré des membres du Conseil municipal, a mis à l'honneur dans son discours, lors de la cérémonie d'ouverture. Après avoir rappelé à quel point « les sportifs, qu'ils soient amateurs ou semi-professionnels (...) méritent toute notre attention et notre respect », et salué l'engagement des dirigeants de clubs sportifs et de leurs bénévoles sans oublier d'évoquer le très beau parcours d'Anthony Xerra.

Puis les assauts ont repris, toujours dans une ambiance festive et survoltée, et entrecoupés de nombreuses animations : spectacle de danse thaïlandaise et des cheerleaders « Les Coyotes » d'Anzin, démonstration de Muay Thaï ancestral par de jeunes boxeurs très applaudis, etc. Clou du spectacle, le tournoi « 4 combattants » organisé dans le cadre du gala a vu la victoire de Jérôme Bonnet de la WFC Team de Wavrin, sur Farès Hadj Mebarek du Lumpini's de Beuvrages (arrêt sur blessure dans le 2^{ème} round).

Gageons que le public, ravi, a d'ores et déjà pris rendez-vous pour un Go Fight 3 !



Le jeune Aurélien Houdart vainqueur d'un combat décisif



Retrouvez en détail et en images, toutes vos informations municipales sur www.marly.fr